



LANDELLES INFO

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Numéro 27
JUILLET 2024

Evènements
2023 /2024
de notre commune

Mairie:
5,rue de la mairie
28190 Landelles
Tel: 02.37.23.36.13

mairie@landelles.fr

Site internet:
www.landelles.fr



Responsable de l'édition : Mr JULIEN Jean-Luc

Responsable de la commission: Mme VELLA Christine

Edité et imprimé par nos soins

Edito

⇒ Travaux rues de la Mairie, Du Chemin Blanc, du Chemin Vert, du Petit Château d'Eau et de la Mare de Bras :

La totalité des travaux devraient être terminés fin juin à l'exception des plantations et semis de gazon prévus à l'automne prochain. Le conseil Municipal a validé des travaux supplémentaires sur différentes rues et notamment l'entrée de la rue du Petit Château d'Eau ainsi que celle du Chemin Vert avec quelques petits aménagements complémentaires pour les écoulements des eaux pluviales de surface.

Il était prévu de limiter la vitesse de la rue de la Mairie à 30 km/heure. Finalement, j'ai proposé de mettre la totalité des rues du haut du village à cette limitation. Proposition validée par le Conseil Municipal qui engendrera l'installation de quelques panneaux aux différentes entrées des rues.

Une réflexion qui ne pourra être que positive pour la partie basse du village pour une même limitation pour 2025.

Je demande à certains d'entre vous de respecter la vitesse dans les rues. Vous vous reconnaitrez peut-être, ayant régulièrement connaissance de comportements irrespectueux et dangereux de certains d'entre vous ! En ce qui concerne la sécurité de la rue du Perche, il est bon de rappeler les résultats des derniers comptages qui annoncent des vitesses moyennes quasi identiques au passé à l'exception de quelques extrêmes nocturnes. Nous devons conduire à nouveau une réflexion avec le Conseil Départemental et certainement mettre également en place une nouvelle stratégie sur la limitation de la vitesse de cette axe principal qui est une Route Départementale.

Toutes ces décisions engendreront des mises en place de signalisation par panneaux à minima à la charge de la commune.

A partir de la rentrée des classes de septembre prochain, l'école retrouvera une entrée unique Rue de la mairie et non plus, comme depuis quelques temps, rue du Chemin des Ecoliers pour certaines classes. Plus de 20 places de stationnement seront à dispositions pour les parents d'élèves et toutes personnes en recherche de stationnement pour la rue de la Mairie n'ayant pas de stationnement autorisé. Rappel : Les trottoirs sont réservés exclusivement aux piétons et poussettes.

J'incite vivement les habitants de la rue de la mairie à rentrer leurs véhicules dans les propriétés ainsi que leurs visiteurs même pour quelques minutes.

⇒ Communauté de Communes Entre Beauce et Perche :

A partir du 1^{er} janvier la compétence distribution eau potable ainsi que l'assainissement des eaux usées est transférée à notre Communauté de Communes. A terme, nos agents techniques et administratifs et nous les élus n'auront plus du tout aucune mission sur ces deux sujets. Pour vous, pour cette deuxième partie de l'année, rien de change si ce n'est un relevé des compteurs par M. VELLA accompagné par notre adjoint M. SERIN au mois de septembre avec une facture au mois d'octobre et le paiement comme les années passées. Ensuite, nous verrons bien la nouvelle organisation de la Communauté de Communes qui va se mettre en place en 2025 !

⇒ Entretiens de la Commune :

Il serait de bon ton comme le font certains riverains que je remercie vivement d'entretenir à minima les trottoirs devant chez vous. M. VELLA est bien occupé en cette période particulièrement pluvieuse à tondre les espaces verts. Nous privilégions les tontes délaissant pour l'instant quelques finitions que vous pourriez faire devant vos terrains.

⇒ Les routes communales hors agglomérations :

Rappel : Le broyage de bords de route et l'entretien de la chaussée sont réalisés par la Communauté de Communes.

⇒ Les nuisances :

Les tondeuses et autres petits matériels sont à utiliser suivant la réglementation en vigueur.

⇒ **Les chiens:**

Ce sont parfois véritablement des problèmes ! Bien évidemment les propriétaires de chiens qui aboient intempestivement ne se rendent pas compte ou ne veulent pas prendre des mesures adaptées. Un chien qui aboie plusieurs heures est d'abord un animal malheureux qui gâche des moments de tranquillités des riverains et des habitants des quartiers proches.

Je vous demande à nouveau de prendre les mesures adaptées et de ne pas compter sur moi-même pour trouver des solutions. A défaut j'utiliserai les moyens juridiques comme je l'ai déjà fait mais ce n'est pas la bonne solution mais simplement du civisme envers les landellois.

⇒ **Les jeux de plein air à côté de la rivière :**

Les jeux de plein air pour les jeunes enfants ont été déposés ayant subi un contrôle l'été dernier des services de l'état sans que la mairie en soit prévenue. Un acharnement abusif de ces contrôleurs sans concertation ni communication m'a décidé à simplement les retirer.

Une réflexion sera menée en les remplaçant sur un autre site dans la partie basse du village.

⇒ **Pistes cyclables :**

Avec des collègues du Conseil Municipal, j'ai participé fin 2023 à une réunion de concertation, avec Hervé Buisson - Maire de Courville et Vice-Président du Conseil Départemental en charge entre autres des pistes cyclables en Eure et Loir, de la décision sur la continuité de la piste cyclable à partir de Chuisnes venant de Courville vers Le Favril. L'itinéraire retenu est de continuer le long de la route départementale n°108 et de passer sous le pont SNCF lieu-dit Pluvignon puis de prendre le chemin de la station d'épuration et de continuer vers les étangs et de remonter direction « Chèvre Pendue et Châtillon »

⇒ **La Cabane de l'étang :**

Sur ma proposition le Conseil Municipal a validé une pré-étude sur la création d'un nouveau bâtiment en remplacement de la cabane de l'étang. Le Cabinet d'architecte à Luisant « ARCHIGONE » nous a remis un projet suivant nos idées qui a été simplement validé sur le principe. Une étude chiffrée doit être travaillée avant toutes prises de décision du Conseil avec des recherches de financements variés. Cette petite salle accompagnée d'un préau avec fermeture des baies et sanitaires intérieurs et extérieurs aura plusieurs utilisations (halte pour les randonneurs, cyclistes et piétons, associatives communales et locales, manifestations communales (vide grenier-brocante, 14 juillet, scolaire, etc.), rencontres sportives de toutes natures (danse, gymnastique, pêche), expositions diverses et locations privées. Les nouveaux jeux de plein air pourraient être installés à proximité comme l'a souligné notre jeune Conseillère Municipale Morgane en charge du tourisme à la Communauté de Communes. Des tables et bancs sont prévus pour 2025 co-financés par la Communauté de Communes. Cette salle pourrait s'appeler « Bâtiment Multi-Activités Touristiques Sports et Associations - étang de Landelles »

Pour conclure vous pouvez constater de la diversité des sujets en cours et à venir.

Je remercie à la fois l'ensemble des agents communaux et mes collègues pour le travail effectué au quotidien en vue d'assurer le bien-être des habitants de notre charmant village qui s'appelle Landelles.

Je reste disponible et joignable et vous souhaite un bel été.

Jean-Luc JULIEN Maire de Landelles

Agenda municipal 2024



Les Réunions Communauté de Communes et les Conseils des Maires se tiennent tous les 15 jours.
Sur l'urbanisme, l'aménagement foncier, la voirie, le transport scolaire, le transfert de compétences et les finances.

Janvier

- ⇒ 5: RDV avec responsable Conseil Départemental
- ⇒ 7: Réunion travaux rue de la Mairie
- ⇒ 20: RDV avec la diététicienne (cantine)
Réunion travaux rue de la Mairie
- ⇒ 31: Réunion commission communication Com-Com

Février

- ⇒ 7: Réunion SIRTOM
- ⇒ 16: Conseil Municipal
- ⇒ 22: Réunion petite enfance (pôle enfance jeunesse)
- ⇒ 23: Réunion Communication
- ⇒ 24: RDV Ste Bureautique changement imprimante

Mars

- ⇒ 3: RDV Visio avec AXA
- ⇒ 9: RDV pour changement imprimante
- ⇒ 17: Réception du marché et ouverture des plis
Travaux rue de la Mairie
- ⇒ 21: Conseil d'école
- ⇒ 22: Réunion SIRP
- ⇒ 23: Réunion Commission des Finances
- ⇒ 24: Réunion mise aux normes électriques sur la commune
- ⇒ 29: Réunion Com -Com transfert eau, assainissement
- ⇒ 30: RDV cantine
- ⇒ 31: Réunion analyses offres travaux rue de la Mairie

Avril

- ⇒ 13: Réunion SIRTOM
- ⇒ 18: Réunion Adjointes
- ⇒ 20: Réunion travaux r de la mairie Ste en Perspective

Mai

- ⇒ 4: Réunion Directrice école
- ⇒ 5: Réunion travaux rue de la mairie
- ⇒ 23: Conseil municipal
- ⇒ 26: Réunion travaux de la mairie

Juin

- ⇒ 1: RDV directrice d'école
- ⇒ 8: Réunion transport scolaire au Pôle enfance
- ⇒ 20: Conseil d'école
- ⇒ 22: Réunion Communication
- ⇒ 26: Réunion Billancelles conventions cantine
- ⇒ 29: Conseil municipal

Juillet

- ⇒ 6: Réunion travaux mise aux normes électriques
- ⇒ 24: RDV maraicher (cantine)

Août

- ⇒ 4: RDV Ste .Orange

Septembre

- ⇒ 8: RDV Toque Azur (cantine)
- ⇒ 12: Visite contrôle Station d'épuration
- ⇒ 18: Réunion adjoints
- ⇒ 27: Réunion travaux Cantine
- ⇒ 28: Conseil Municipal
- ⇒ 29: Réunion Visio INSEE
RDV Orange

Octobre

- ⇒ 3: Assemblée générale APE
- ⇒ 12: Réunion SIRTOM
- ⇒ 17: AG caisse des écoles
- ⇒ 18: Réunion Visio carte scolaire
Réunion Ste BEMA
- ⇒ 20: Réunion travaux rue de la mairie
- ⇒ 21: Réunion Trésorerie Nogent le Rotrou (dissolution SIRP)
- ⇒ 25: RDV Groupama
Formation gestion informatique cimetière
- ⇒ 30: Visite contrôle station épuration

Novembre

- ⇒ 2: Réunion des adjoints
Conseil municipal
- ⇒ 7: Réunion SMAR
- ⇒ 13: Réunion Communication
- ⇒ 15: RDV SYNELVA mise aux normes électriques commune
- ⇒ 16: RDV Ste FICHOT
- ⇒ 17: RDV Maître d'oeuvre travaux rue de la mairie
- ⇒ 21: RDV Directrice d'école
- ⇒ 23: Commission cantine (menus)
- ⇒ 29: Contrôle extincteurs

Décembre

- ⇒ 1: RDV Trésorerie analyses financières commune
- ⇒ 7: Conseil municipal
- ⇒ 11: Réunion commission cimetière
- ⇒ 12: Réunion Conseil Départemental
- ⇒ 14: RDV avec agents recenseurs
- ⇒ 21: Schéma directeur Départemental piste cyclable



Dépenses

FONCTIONNEMENT : 678 934,29 €

INVESTISSEMENTS : 623 161 €

Charges générales : 240 235,85 €
Charges de personnel : 204 150 €
Charges Financières : 8 582 €
Charges diverses: 225 966,44 €

Achat matériel technique et incendie : 4 710 €
Agencement et aménagements divers : 26 031 €
Travaux église : 21 200 €
Frais d'étude rue de la mairie 53 050 €
Travaux rue de la mairie 476 860 €
Remboursement de la dette 41 310 €

Les dépenses d'investissement d'une commune comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés. Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et diverses dépenses.

Les dépenses d'une commune La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement de charges de personnel, achats de fournitures, autres charges de gestion courante : électricité, téléphone, prestations de services, participations aux charges d'organismes extérieurs : aide sociale, charges financières : Intérêts des emprunts, frais financiers, dotations aux amortissements.

Dalle commémorative



Cette dalle commémorative, donation faite par un acte notarié en 1544, par le prêtre Robert Michon au XIV^e siècle, est scellée dans le mur dans l'entrée de l'église. Elle était à l'origine posée dans le pavage du chœur au pied de l'autel.

Bien des visiteurs de passage ou des habitants de Landelles ont essayé, mais en vain, de déchiffrer ce texte en vieux français.

Voici que grâce à la participation d'un représentant des Beaux-arts, il est maintenant possible de connaître exactement ce texte (à part quelques rares mots).

La construction de l'église date de la fin du 12^{ème} et début du 13^{ème} siècle.

Source : bulletin paroissial de mars 1949

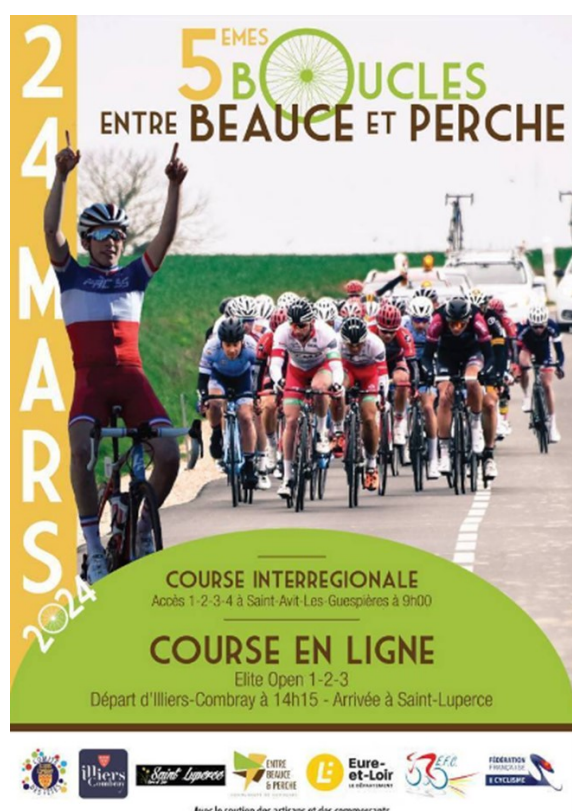
Voici la traduction du texte

Les marguilliers et paroissiens de l'église de céans et leur successeurs sont obliger à toujours par chaque an le jour de la Pentecôte faire annoncer et dire par le curé ou le vicaire de la dite église le jour ou ce dira le service et obéi à l'intention de maitre Robert Michon prêtre régulier à Paris pour l'âme de son père et mère qui céans gisent (bienfaiteurs).

Comme s'ensuit à savoir vigiles laudes...haulte messe, dèsera et à ce destiné un petit pain une pinte de vin un cierge de cinq deniers un liart, ce moyennant certains héritages que le dit Michon à donné à la dite église dont les marguilliers ne aultres ne pourront vendre ne aliener hors de la dite église à la charge que les héritiers du dit fondateur les pourront remettre en leurs mains en faisant faire le service par le dit curé ou le vicaire qui pour ce lui sera baillé pour sa part comme appert par lettres passées par devant Maitre Henri Tabellion. A Courville sur Eure le 1er jour de l'an (de grâce) mill cinq cent quarante quatre.

Priez pour eux.

Tour Cycliste entre Beauce et Perche



Pour la cinquième année consécutive l'étoile filante Courvilloise et le comité des fêtes d'Illiers-Combray, ont organisé la 5ème édition des Boucles entre Beauce et Perche avec l'aide du C'Chartres Cyclisme. Celle-ci s'est disputée le dimanche 24 mars 2024.

Le circuit est passé par les 33 communes de la communauté de commune pour un parcours total de 130 Kms. Le matin ont eu lieu les courses Access à Saint-Avit-les-Guespières et l'après-midi, la course en ligne Elite et Open 1, 2, 3 avec un départ donné à Illiers-Combray, avenue des gloriettes et une arrivée jugée à Saint Luperce devant la Mairie.

La course a traversé Landelles par la rue de l'étang puis direction Chèvre pendue , pour continuer sur Friaize.

Cantine

Depuis le 6 novembre 2023, une nouvelle organisation a été mise en place à la cantine. Cinquante enfants scolarisés à Landelles bénéficient de repas élaborés sur place par Romain (agent s'occupant de la cantine depuis bientôt 2 ans). Il a suivi une formation sur l'hygiène et la préparation de repas simples et variés avec un maximum de produits locaux. Il est en charge avec Céline et Isabelle du service auprès des enfants.

Nous sommes accompagnés et aidés par Monsieur Leclercq, personne habilitée et spécialisée dans les bonnes pratiques d'hygiène, suivi des menus avec des proportions adaptées aux âges des enfants. Les menus sont équilibrés dans le respect des normes diététiques. Ils sont établis toutes les 5 semaines et mis en ligne sur le site de la commune.



Club de l'Avenir



Pour l'année 2023, le Club compte 24 adhérents. Une nouvelle adhérente nous a rejoint le mercredi. Au cours de cette année, nous avons organisé deux lotos, en mars et en octobre. Chaque fois, nous avons fait salle comble.



Un repas festif en juillet au restaurant de la Table des Canots de Courville, pour terminer l'année. Tous les mardis après-midi de 14h à 17h30 jeu de cartes et autres. Un moment convivial qui permet de garder un lien social.

L'atelier créatif se réunit le mercredi après-midi tous les 15 jours de 14h à 16h30. Chacune amène ce qu'elle souhaite, tricot, broderie, création de cartes etc..

C'est un après-midi chaleureux d'échange d'idées et de création.

Pour plus de renseignements vous pouvez appeler Mme RIPOCHE Michèle, présidente de l'association au [0679979477](tel:0679979477).

Une boîte normalisée pour votre courrier

Pour faciliter la remise du courrier, la réglementation en vigueur (décret n° 2007-29 du 5 janvier 2007 relatif au service postal et aux droits et obligations de la Poste article R 1-1-5) prévoit l'installation obligatoire d'une boîte aux lettres normalisée et accessible pour toute habitation ayant fait l'objet d'une demande de permis de construire après le 12 juillet 1979.

OÙ LA POSER ?

À l'entrée de votre propriété, en bordure de la voie ouverte à la circulation publique.

Le dessus de cette boîte ne doit pas être à plus de 1,50 m du sol et le dessous à moins de 1 m.

La boîte peut éventuellement être incorporée dans un pilier de portail d'entrée ou dans un mur de clôture. Dans tous les cas, le facteur doit pouvoir accéder à la boîte directement de l'extérieur sans difficulté et sans risque. Il ne faut donc pas placer la boîte derrière un grillage, ou **à la portée d'un chien**.

La porte de la boîte aux lettres doit :

Comporter l'indication en lettres capitales des noms et prénoms des personnes concernées.

Armoire à livres



Depuis peu, une armoire à livres est à disposition à l'arrêt de bus, rue du Perche.

Après quelques mois de fonctionnement, nous constatons que la fonction d'origine d'une armoire à livres n'a pas été comprise par tous.

Comme nous pouvons le remarquer sur la photo, l'endroit est devenu un dépôt pour de vieux jouets, encyclopédies, manuels scolaires etc...

Pour rappel, une armoire à livres sert à déposer des livres pour leur donner une seconde vie. Cela permet à tous d'accéder à la lecture.

Une armoire à livres est un lieu d'échange et de partage.

Nous vous remercions de bien vouloir privilégier le dépôt de livres de poche et de livres brochés. Il est préférable de minimiser les dépôts l'hiver car les livres prennent l'humidité.

Le maintien, le bon fonctionnement et l'entretien de la boîte à livres sont l'affaire de tous.

Manifestations à venir

- | | |
|---------------------|------------------------------------|
| 13 Juillet au soir: | Repas, lampions, feux d'artifices. |
| 08 Septembre: | Marché artisanal et fermier. |
| 21 Septembre: | Soirée Gospel. |
| 12 Octobre: | Théâtre. |
| 16 Novembre: | Soirée Karaoké/ Tartiflette. |



Vie de l'école :
Année scolaire 2023-2024

Pour cette année scolaire, notre école accueille 97 élèves répartis en 5 classes : PS, MS/GS, CP, CE1/CE2, CM1/CM2.

Tout au long de l'année, des sorties sportives (piscine, olympiades), culturelles (médiathèque, concert, château de Maintenon), amicales (correspondants) et de liaison (collège, GS-CP) sont organisées pour approfondir les différents apprentissages de l'école.

En cette année olympique et paralympique, l'équipe pédagogique a choisi un thème de circonstance « Le Monde et les jeux s'invitent à l'école ». Ce thème est décliné de différentes façons selon les cycles (les continents, les pays, les sports, le handisport, les valeurs de l'olympisme et du paralympisme...).

Pour créer des souvenirs communs à tous les élèves de l'école qui sont au quotidien sur deux sites séparés, les enseignantes ont organisé une sortie parisienne le mardi 12 mars à la Cité des Sciences, petit clin d'œil à notre capitale qui accueille les JO ; un 100^e jour d'école (lundi 8 avril) dédié au handisport avec la participation de l'Association Chartres Handisport qui a proposé des ateliers découverte à nos jeunes élèves et une journée d'Olympiades (en juillet) pour clore l'année. Ces projets sont soutenus par l'APE l'Ecole en fête.

Les classes élémentaires (du CP au CM2) ont eu la chance d'être invités, par l'Association les Rats des Chants, soutenue par la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche, au spectacle Pitt Ocha des Ogres de Barback, le lundi 15 avril.

Pour la dernière période de l'année, les classes élémentaires ont assisté à une projection en plein air du film « Calamity » au château de Maintenon, le lundi 3 juin. Les PS sortiront avec leurs correspondants et leurs trottinettes sur les bords de l'Eure et les MS/GS iront passer une journée à la Ludothèque de Rémalard.

Les élèves présenteront une exposition et un petit spectacle pour partager leur année lors de la kermesse organisée par l'APE l'Ecole en fête le samedi 29 juin 2024.

Association de parents d'élèves



L'équipe de l'Association de Parents d'Elèves de Landelles-Billancelles comprend 9 membres actifs dont une présidente Johanna LECOCQ, une trésorière Gwenola TROUSSIER et une secrétaire Valène BORDIN qui œuvrent tout au long de l'année pour récolter des fonds afin de financer les projets scolaires de nos enfants, ainsi que pour organiser des manifestations festives.

Depuis septembre 2023, 4 manifestations ont eu lieu: une vente de gâteaux à la sortie de l'école de Billancelles, un goûter d'Halloween, le marché de Noël et une chasse aux œufs ainsi que plusieurs ventes (sapins, chocolats, gâteaux). Ces manifestations rencontrent du succès, surtout lorsque nous nous retrouvons autour d'un goûter.

Nous pouvons toujours compter sur le soutien et la participation de l'équipe pédagogique pour l'organisation et la communication aux familles. Nous remercions également tous les parents qui participent, offre leur aide et soutiennent les projets.

Une page Facebook dédiée à toute l'actualité de l'APE L'école en fête a été créée. Vous pourrez y retrouver toutes les infos utiles concernant les manifestations.

Nous vous attendons donc nombreux afin de partager ces moments de fêtes ensemble !

Taxi CLARYSSE

Denis CLARYSSE s'est installé sur notre commune en tant que professionnel de la route. Très dévoué et serviable pour nos administrés, toujours prêt à rendre service. Ainsi, lors d'élections ou de repas communal, il va chercher nos anciens et les conduit à destination.

N'hésitez pas à le contacter !



Football Club

Le Football Club de Landelles connaît actuellement une baisse du nombre de licenciés. C'est pourquoi l'année 2023/2024 a été une année morte pour eux.

Nous avons fait l'achat d'un vestiaire contenant des toilettes et des douches pour nos sportifs. Celui-ci reste pour le moment inutilisé. Si aucun club ne venait à voir ou revoir le jour, nous serions contraints de le vendre.

Nous espérons tout de même que le Football Club de Landelles revienne jouer en septembre prochain.

Toutefois si vous évoluez dans un sport (basketball, volleyball ...) et que vous désirez monter une association sur la commune, vous serez les bienvenus.



Musiciens BWBB

Après un départ aux aurores, nous avons déambulé dans Houlgate à la demande de la municipalité pour le plus grand plaisir des Normands sortis en nombre malgré le temps assez peu ensoleillé !

La journée s'est ensuite poursuivie par une balade et quelques jeux pour se terminer dans la bonne ambiance au restaurant le Royalty où nous n'oublierons pas que nous avons soufflé nos 10 bougies !

10 ans, ce sont des centaines de sorties effectuées et ce jusque bien au-delà des frontières du département, ce sont des dizaines de morceaux préparés ainsi que des chorégraphies, c'est enfin une salle de musique construite sur la commune de Landelles pour le groupe et pour laquelle nous avons apporté notre concours financier.

Place à la suite désormais ! Suivez-nous, soutenez-nous, rejoignez-nous !

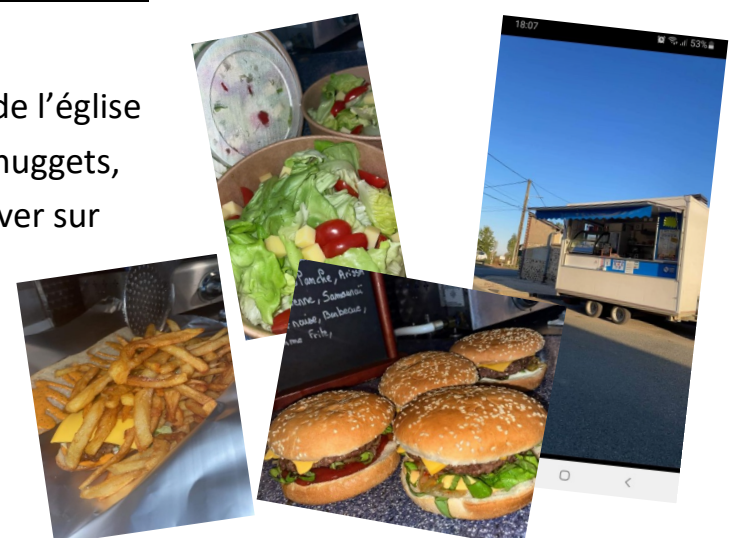
Vive BWBB et à très vite !"



La frite d'Antan d'Eure et Loir

Tout les dimanches soirs de 18h à 21h, un Food Truck s'installe au pied de l'église et vous propose de très bons menus: Sandwich Américain, hamburger, nuggets, frites... et tout cela à prix raisonnable. Vous pouvez également le retrouver sur Courville sur Eure, Le Thieulin, St Arnoult des Bois et Mittainvilliers.

La frite d'Antan : 07.61.93.67.94



Etat civil 2023

Naissances:

BASTHISTE RIVET Owen né le 27 Avril
MACE Nina née le 1 Juin
CHAUMETTE Louna née le 9 Juillet
BOUTFOL HELINE Joaquin né le 4 Août
FOURNIER Axel né le 8 Septembre
TESSIER Luis né le 12 Octobre



Mariages:

6 Mai:

TAILLANDIER Jean-Marie et WYSRKOWSKI Chantal

17 Juin:

ANCELIN Adrien et CABARAT Anaïs

15 Juillet:

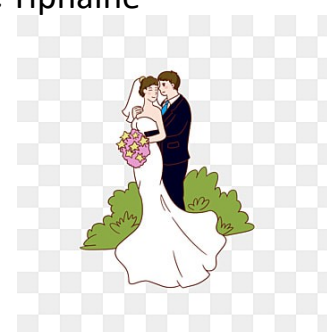
LHERMUSIER Jean-Sébastien et RAIMBAULT Solveig

22 Juillet:

JULIEN Jean-Luc et GUIBERT Christelle

26 Août:

DUTERTRE Cameron et LECLERC Tiphaine



Décès:

18 Février: BAZARD Marie

22 Mars: BLANC Phillipe

1 Août: LEROUX André

Inscriptions scolaires

Depuis le jeudi 04 Avril 2024, vous pouvez inscrire votre enfant né en 2021. Merci de vous présenter au secrétariat de la mairie de Landelles lors d'une permanence soit le lundi de 16h30 à 18h30 ou le jeudi de 16h30 à 19h00.

Documents à présenter :

- Livret de famille
- Pièce d'identité du responsable de l'enfant
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile



Associations	2023	2024
A.S.E.L (Coopérative scolaire)	2718 €	1180 €
ECOLE EN FETE (APE)	300 €	300 €
CLUB DE L'AVENIR	0 €	0 €
PREVENTION ROUTIERE	50 €	50 €
A.D.M.R	100 €	100 €
THEATRE DE QUAT'SOUS	0 €	100 €
JOYEUX TROUBADOUR	0€	100 €
FONDATION PATRIMOINE	75 €	75 €
A.D.A.H	150 €	150 €
CHASSE (La protectrice)	150 €	0 €
Subventions versées	3643 €	2055 €



Landelles'Art



Suite au succès de la 1^{ère} édition du Landelles'Art de l'an dernier où une vingtaine d'artistes avaient présenté quelques-unes de leurs œuvres, cette initiative colorée a été reconduite le week-end du 6 et 7 Avril dernier.

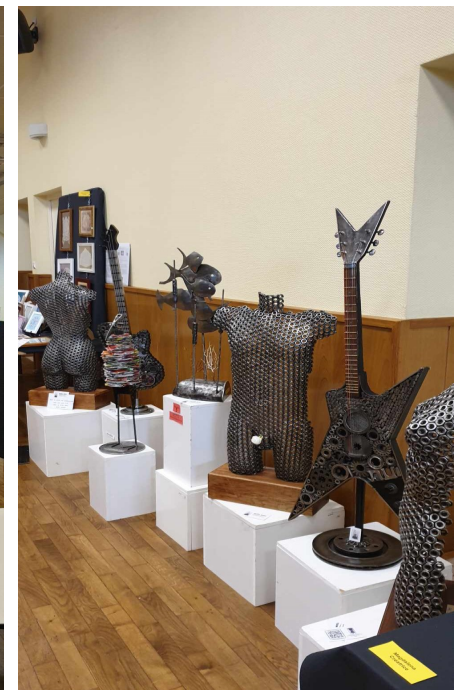
Cette manifestation a eu lieu dans la salle des fêtes qui a été transformé en galerie d'art éphémère.

Et ce sont, cette fois, 32 artistes qui ont dévoilés leurs créations: 16 peintres, 8 sculpteurs, 7 photographes ainsi qu'une créatrice de fleurs séchées. Sans oublié la participation des enfants de l'école de notre village.

Plusieurs prix ont été attribués aux artistes par le biais du vote du public. Un grand nombre de visiteurs se sont émerveillés devant le talent de ces artistes.

A l'initiative de cet évènement, Sylvain SERIN adjoint au maire ainsi que son épouse Pascale.

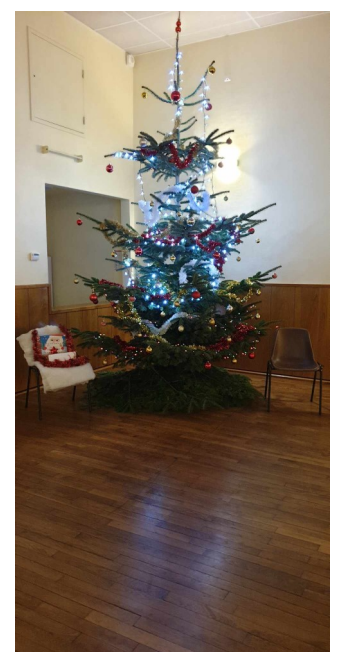
Merci à eux pour ce week-end exceptionnel, merci pour ce moment d'échange, de bienveillance et de convivialité et nous vous donnons tous rendez-vous le 29 et 30 Mars 2025 pour la 3^{ème} édition.



Festivités de fin d'année

Le Père Noël est passé à la salle des fêtes de notre commune le 10 décembre dernier. Un spectacle de magie théâtralisé « les aventures magiques de Léa » offert aux petits et aux grands a été fort apprécié. Des friandises ont été offertes aux enfants en présence du Père du Noël. L'après midi s'est terminée par un bon goûter pour les enfants et un vin chaud pour les parents.

Le 07 Janvier, une délicieuse galette des rois a été dégustée par toutes les personnes qui ont répondu présentes à l'invitation de Mr le Maire et de son conseil municipal.



ACHATS MATERIELS, TRAVAUX ET REPARATIONS

Réalisés depuis 2020 début de ce mandat



2020:

Renforcement de la conduite d'eau aux étangs. Réalisation d'un déversoir aux étangs.
Réfection des chaussées « rues du Saut du Loup et de la Chevardière ainsi que celle de la Mare de Bras »
Achats de mobiliers scolaires (tables, chaises). Achat tracteur tondeuse. Restauration de la garderie....
Changement double vitrage classe des maternelles. Achat matériel pour restaurer des décorations de Noël.
Achat lève palettes (tracteur tondeuse) et compresseur. Changement luminaires école en LED.
Réparation et repose de l'aiguille d'horloge de l'église.



2021:

Poteau incendie à Chatillon. Changement ballons d'eau chaude de l'atelier communal ainsi que dans la salle de réunion des institutrices.
Réparation 2 frigidaires à la salle des fêtes. Achat Jeux enfants aux étangs. Réfection trottoir rue du Perche.
Clôture de la station de relevage. Réparation douches vestiaires foot. Travaux rue du Chemin Blanc.
Achats panneaux pour la signalisation des routes et étangs. Changement porte principale mairie.
Changement de fenêtres dans la salle des professeurs.

2022:



Achat d'un Kangoo avec benne. Achat de capteurs CO2 pour l'école. Réparation toiture église.

Réfection de la toiture du préau et du garage de l'école. Changement des portes: classe de CM et garderie (PVC/double vitrage)

Achat d'une tondeuse. Achat de chaises pour la salle des fêtes, chariots pour les tables ainsi que table piquenique pour les étangs.

Peinture salle des fêtes. VMC école.

2023:

Mise au norme énergétique école/garderie. Travaux église : porte, marquise, toiture (2024).

Améliorations des installations de la salle des fêtes (changement rideaux de séparation).

Divers travaux éclairage public. Changement du frigidaire dans la salle association ainsi que l'aspirateur pour l'école.

Achats gros matériels cantine + congélateur. Aménagement voirie « rue du nouveau cimetière ».

Changements de regards compteurs d'eau.

Depuis 2022, préparation du dossier des travaux de la rue de la mairie. Ces travaux ont commencé en 2023.



Février 2023

Les déchets de tontes – vers une gestion vertueuse

Le Paillage

Les tontes peuvent servir avantageusement de paillage au pied des haies ou au potager :

- Limite la pousse des mauvaises herbes,
- Maintient l'humidité,
- Enrichi le sol.



Le compostage

Si la fraction de gazon à incorporer au composteur doit rester mesurée par rapport aux autres apports, les tontes de pelouses sont facilement compostables en dédiant un espace de spécifique en tas.



Pourquoi limiter les apports de tonte en déchèteries ?

Les impacts économiques :

Diminuer les tonnes traitées en déchèteries permet de limiter les dépenses du SIRTOM même si les tontes sont valorisées en compost

Les impacts environnementaux :

Cela permet de diminuer les aller-retour à la déchèterie, l'arrosage grâce au paillage, l'utilisation de fertilisant grâce au compostage, les transports par la société de collecte

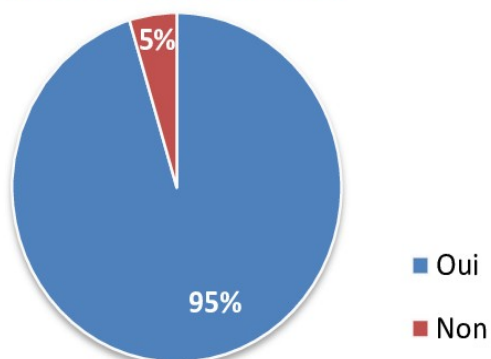
Les impacts logistiques :

Cela permet de diminuer les files d'attente en déchèteries et une meilleure gestion de l'ensemble des flux par le prestataire

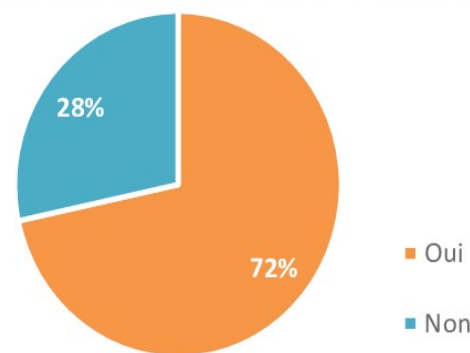
Résultat de l'enquête menée en décembre 2022 et janvier 2023

- Focus sur le bac jaune -

Pratiquez-vous les extensions des consignes de tri mise en place au 1^{er} janvier 2022 ?



Depuis le 1^{er} Janvier 2022, avez-vous constaté une diminution du volume d'ordures ménagères



La population du SIRTOM a bien pris en compte les extensions des consignes de tri depuis plus d'un an. Normalement, avec celles-ci, tous les foyers auraient dû remarquer une diminution du volume d'OM dans le bac noir. Or, comme on peut le constater, ce n'est pas forcément le cas pour tout le monde.

Il ne faut pas relâcher nos efforts en continuant à communiquer sur les nouvelles consignes de tri.

" Tous les emballages se trient "

1.



2. Tube de dentifrice



3.



4.



5.

tube de crème



6.

gobelet jetable



8.



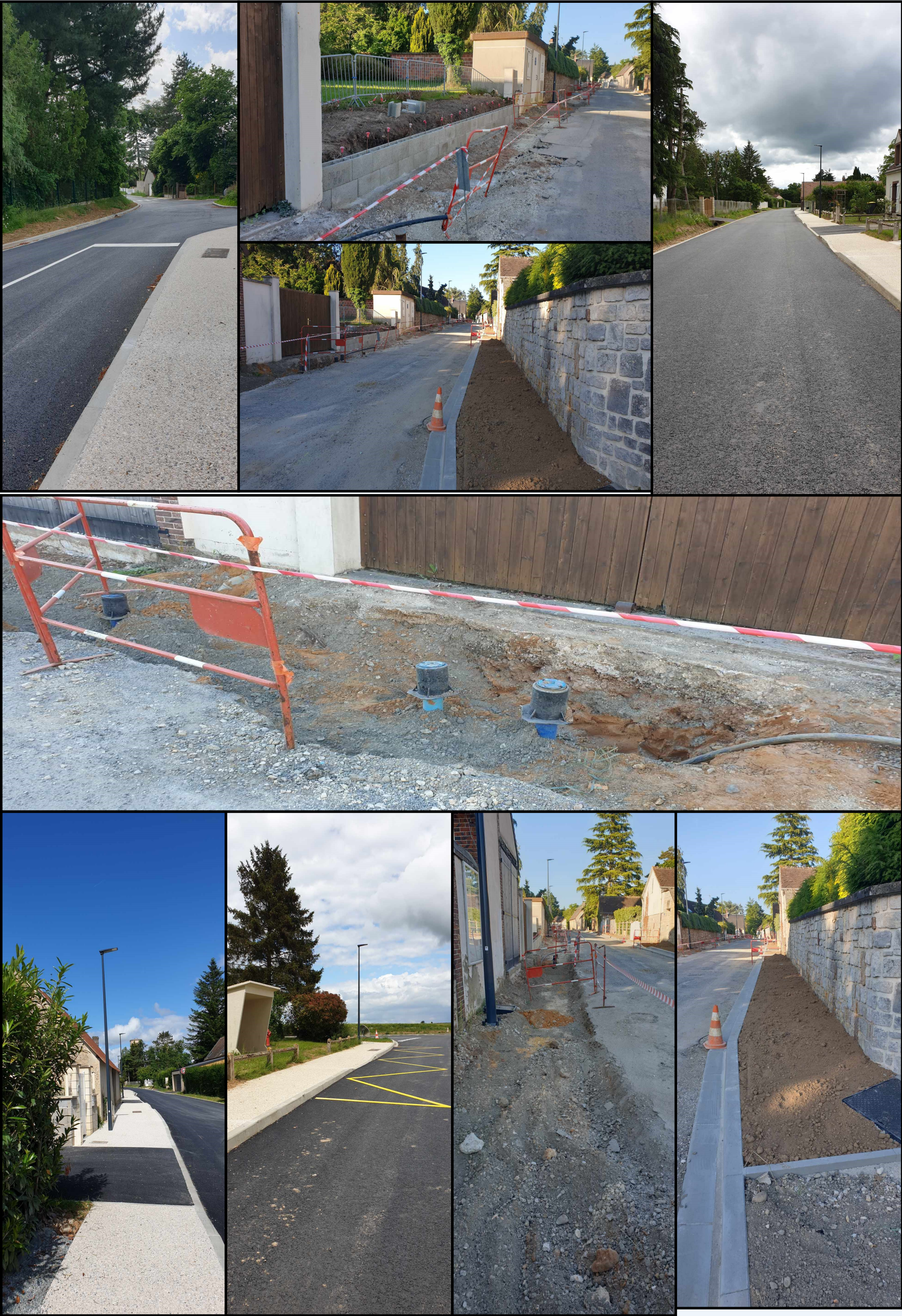
7. Plaquette de médicament vide



Le QUIZZ du bac jaune

Ces déchets sont-ils à jeter dans le bac jaune ?





Marché artisanal et beauperchois



Le 1er octobre dernier, la mairie de Landelles en partenariat avec l'office de tourisme de la communauté de commune ont organisé un marché artisanal et beauperchois.

De nombreux producteurs tels que l'huilerie Lemonnier, la ferme de La Touche, la ferme Durbois, EARL Moreau ainsi que des artistes en bijoux, gravure, photographie, dessin, couture se sont réunis à la salle des fêtes sous un très beau soleil.

Cette journée a été une très belle réussite pour tous.

Nous renouvelons donc ce marché le 8 septembre prochain à la salle des fêtes de Landelles.

Si certains d'entre vous sont intéressés ou si vous avez des connaissances intéressées, vous pouvez nous contacter au 06.29.05.01.88



Mot de Mr le Maire aux sujets de la pêche aux étangs et sur l'Eure



Il est obligatoire de prendre une carte de pêche pour pratiquer ce loisir sur les deux étangs communaux et sur l'Eure. La réglementation en vigueur est celle de la Fédération Départementale de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique affichée dans la vitrine sur le parking. Vous disposez de plusieurs cartes de pêche différentes selon votre âge et la durée. Ces cartes de pêche réciprocaires sont, pour la plupart d'entre elles, valables sur toute la France, sur tous les parcours gérés par une Fédération et localement par une A.A.P.M.A. Vous en avez besoin aussi pour pêcher dans l'Eure et sur l'ensemble des cours d'eaux nationaux. Ces cartes sont en vente uniquement par internet en vous connectant sur le site national www.cartepeche.fr ou chez un dépositaire(commerces à Courville Sur Eure : Gamm Vert, Tabac Presse rue Carnot ou à La Loupe : le magasin de pêche, par exemple). Des contrôles sont assurés par des Gardes Pêches assermentés.

Pour rappel, la Fédération procède tous les automnes à un alevinage pour un montant entre 1 500 et 2 000 Euros (gardons, brochets, carpes, tanches rejoignent les deux étangs).

Repas communal 2023



Le 12 Mars dernier a eu lieu le repas communal pour toutes les personnes de 65 ans et plus.

Patrick Verdier nous a servi un très délicieux déjeuner.

L'animateur Patrick Bodin nous a enjoués par ses chants et ses tours de magie.

Etant les doyens de notre commune, Mmes Glaudel, Gasse, et Richard ont reçu une magnifique corbeille de fleurs.

Mr Dumoutier a reçu une bonne bouteille de vin.

Bruits et nuisances

La tonte des pelouses et le bricolage font partie des incontournables du week-end. Il se doit à chacun de respecter et de prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs. Nous vous rappelons également qu'un arrêté préfectoral relatif au bruit existe. Rappel des horaires :

⇒ **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

⇒ **Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

⇒ **Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

Un peu de bon sens et l'envie de préserver la qualité de vie de notre village devraient inviter chacun à respecter ces règles simples de savoir vivre.



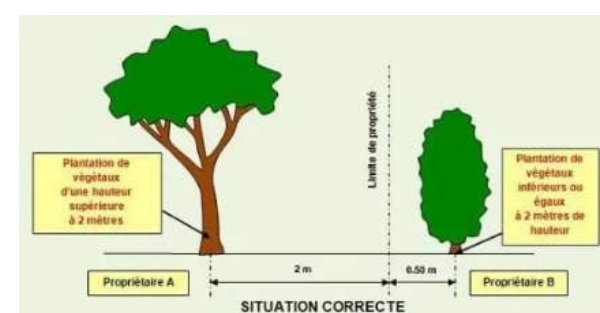
Plantations

Les arbres, haies et plantations riveraines doivent être régulièrement taillés de façon à ne pas empiéter sur la voie communale pour ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules.

Pour les habitations privées, vous devez impérativement tailler vos haies.

En aucun cas, votre voisin n'a à subir votre manque d'entretien.

Cela s'appelle du civisme et du respect pour votre entourage.



Animaux de compagnie

Comme vous l'a rappelé Mr le maire dans son édito, c'est un sujet très récurrent pour la mairie. Beaucoup de nos administrés se plaignent d'aboiements de chiens quand leurs maitres ne sont pas là.

Des courriers ont été envoyés auprès des propriétaires de ces animaux et nous remercions vivement tout ceux qui ont fait le nécessaire pour que cela ne se reproduise plus.

Toutefois certains ne sont pas à l'écoute et dans certaines rues de notre village, le problème perdure. Et cela est bien dommage pour les voisins et pour le chien qui doit être malheureux de cette situation. Dans tous les cas, vous êtes responsables de votre animal et vous devez tenir compte des remarques pour le bien de tous.



Résumé de la pièce :

Justine épouse Harold. Mais Justine est déjà mariée.

Il faut annuler le mariage de Las Vegas. La secrétaire de mairie se trompe de formulaire et devient l'épouse d'Harold.

Panique à la mairie !



THÉÂTRE

Les Joyeux troubadours

présentent

**NOCES DE PAPIER
MÂCHE**

Comédie d'Isabelle Royer

Stéphanie HARDOUIN- LETELLIER
Valérie ROGER
Yannik BIGOT
Dominique MELZER
Vincent TETON

Salle des fêtes

LANDELLES

Samedi 12 octobre 2024

20h30

Entrée : 7€ et — 10 ans : gratuit